

Séminaire régional de formation sur l'évaluation des dépenses fiscales

Analyse de l'impact des exonérations de TVA : expérience du Cameroun

Exposé présenté par :
Mme ANANGA Benoite
Chef projet « dépenses fiscales »

PLAN DE L'EXPOSE

A. Analyse de l'équité

B. Pertinence des mesures pour envisager leur rationalisation

A. Analyse de l'équité

Analyse de l'équité (1/3)

L'analyse des DF ne doit pas se limiter à une estimation de leur coût budgétaire, on devrait aller plus loin en évaluant aussi la capacité des DF à remplir les objectifs qui leur ont été initialement attribués.

- ❑ Objectif : déterminer le profil du consommateur qui bénéficie le plus des exonérations de TVA. Elle vise plus précisément à déterminer si les ménages les plus pauvres profitent davantage des DF, c'est-à-dire si la DF permet de cibler suffisamment les ménages.
- ❑ Cette analyse exploite les données sur les dépenses de consommation finale des ménages issues de la quatrième Enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM4) réalisée en 2014.
- ❑ Dans un premier temps, il est question de projeter la matrice de consommation finale marchande et non marchande à prix courant de 2014 pour estimer la matrice de consommation finale marchande et non marchande à prix courant de l'exercice en cours d'évaluation. [Matrice de consommation finale](#)

Analyse de l'équité (2/3)

- ❑ Cette projection est basée sur l'hypothèse que les habitudes de consommation des ménages ne changent pas significativement d'une année à l'autre. Ainsi, la variation de la consommation finale (CF) serait attribuable au niveau général des prix (IPC) et au volume (indice de volume).
- ❑ Par la suite il a été question de confronter la liste des biens et services de consommation finale des ménages et celle des mesures dérogatoires, en vue de déterminer, le panier de consommation finale des ménages exonéré de TVA.
- ❑ L'exploitation des données d'ECAM4 a permis d'identifier le panier de consommation finale des ménages. Parmi les 941 biens et services qui constituent ce panier, 169 sont exonérés de TVA selon le CGI.
- ❑ Enfin, les dépenses de consommation finale des ménages pour ce panier exonéré de TVA ont été agrégées suivant les postes de dépense ou groupes de produits; et par quintile de revenu des ménages.

Analyse de l'équité (3/3)

- ❑ L'analyse de la DF est faite selon une approche en « équilibre partiel » : le volume de la consommation des ménages et les prix hors taxes des biens et services sont supposés constants. La seule composante qui varie est le montant de TVA payé ou non sur les biens et services, en supposant « toutes choses égales par ailleurs ».
- ❑ Concrètement, l'évaluation de l'équité de la dépense fiscale de TVA est réalisée en 3 étapes :
 - ✓ l'évaluation de la contribution des ménages camerounais aux recettes de TVA, selon leur quintile de revenu et leur structure de consommation (TVA payée par le quintile i /recette de TVA totale) ;
 - ✓ l'évaluation de la répartition de la DF par groupe de produits et par quintile de revenu (DF du quintile i sur le groupe de produit "A"/DF sur le groupe de produit "A") ;
 - ✓ l'évaluation du gain financier de la dépense fiscale pour les ménages selon leur revenu (DF du quintile i /Dépense totale du quintile i) ;
 - ✓ la déduction de l'impact d'une suppression des exonérations de TVA sur le bien-être

B. pertinence des mesures fiscales dérogatoires constitutives de dépenses fiscales

- Il ressort des résultats issus des évaluations successives que les dépenses fiscales par poste augmentent en général au fil des années aggravant ainsi le déficit budgétaire dans un contexte d'insuffisance des ressources collectées. Face à cette situation, la question de la réduction de la fiscalité dérogatoire s'impose plus que jamais. Le problème est néanmoins de savoir dans quels secteurs ou branches d'activités faudra-t-il éventuellement supprimer ou réduire les dépenses fiscales et quels impôts seront concernés (TVA, DD, droits d'enregistrement, impôt sur le revenu..)?
- Sur la base des résultats de l'évaluation faite de l'impact de la fiscalité dérogatoire sur les bénéficiaires, l'équipe projet a suggéré:
 - **Relativement aux ménages**, la suppression progressive des exonérations de TVA, DD sur la consommation des ménages représentant 67% des dépenses fiscales évaluées, car les exonérations profitent aux ménages les plus aisés (riches) à hauteur de 47%, contre 4,7% aux ménages à revenus faibles (pauvres) pourtant les principaux destinataires de ces mesures; le bénéfice est en réalité fonction du niveau de consommation et non de la taille du revenu. L'Etat gagnerait à collecter ces recettes et à procéder à une redistribution équitable au profit des ménages pauvres (64%) de la population vivant en milieu rural essentiellement de l'auto consommation

B. pertinence des mesures fiscales dérogatoires constitutives de dépenses fiscales

- **En ce qui concerne les entreprises**, les analyses effectuées notamment sur la loi du 18 avril 2013 démontrent que l'Etat a trop exonéré, les investissements escomptés ne pouvant devenir productifs qu'à long terme. Pour y remédier, il est suggéré l'octroi progressif des avantages en fonction du niveau d'évolution de l'investissement.
- Ainsi, il s'agira de retirer les avantages fiscaux accordés en cas de non-respect des conditions ;
- De suivre les consommations de matériels et équipements ;
- De procéder au contrôle a posteriori de l'effectivité des investissements etc...



*Thank
you*

